Ville de Lausanne

CET COMMISSION D'ÉTABLISSEMENT ÉLYSÉE

Commission d'Etablissement de l'Elysée

Séance du 6 février 2025 de 18h30 à 20h00
Précédée d'un apéritif à 18h15
Atrium de l'Elysée, avenue de l'Elysée 6, 1006 Lausanne

Procès Verbal

Présents : Quart Parental : Mesdames Camille Boucarut, Magali Savoye, Fencienne Saint Girons-Tu

Quart Professionnel : Mesdames Catherine Chevallier, Astrid Estuardo, Giada Pratali, Besjane Derguti, Monsieur David Araujo

Quart Organisations : Mesdames Karma Al Azmeh Valluy, Irina Lobo Fortuna, Claire Dang

Excusés : Quart Professionnel : Madame Vanessa Rei
Quart communal : Madame Mariela Muri, Monsieur Emmanuel Laisné
Quart Organisation : Messieurs José Sanchez, Christoph Pfändler

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour. (décision)
2. Accueil des nouveaux membres.
3. Le mot de la directrice et de la présidente ad intérim. (5')
4. Adoption du dernier PV. (décision)
5. Désignation des membres du bureau et du / de la délégué·e quart professionnel au Conseil des Établissements Lausannois. (décision)(10')
6. Établissement d'une règle quand au jour de la semaine choisi pour les séances à venir et de la divulgation des adresses mails lors des communications via internet. (décision)(10')
7. Projet : *accueil des 7P* et vote. (Décision) (CC, JS, CB, FSGT)(20')
8. Projet : *alimentation des élèves (au Collège)*. (JS, FSGT)(20')
9. Projet : *fête d'anniversaire de la structure musique-école.* (JS, FSGT)(3')
10. Tour de table des autres projets possibles : *prix CET, conférence…* (2')
11. Prochaine séance du CET: date, heure et lieu. (décision)
12. Divers et propositions individuelles.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour. (décision)

La séance démarre le jeudi 6 février à 18h35.

L'ordre du jour adopté avec les changements suivants :

- Le point 3 est scindé en 2 partie et mot de la directrice placé après le point 10.
- Le point 5 est lui aussi placé après le point 10.

2. Accueil des nouveaux membres.

Tous les membres présents souhaitent la bienvenue à Madame Besjane Derguti, enseignante 7P.

3. Le mot de la présidente ad intérim. (5')

Madame Fencienne Saint Girons-Tu fait le retour sur les séances inter-CET qui ont eu lieu depuis mai 2024 :

- Séance CEL du mer 06.06.2024 et séance de coordination des présidents du 22.11.2024. La CET de l'Elysée est représentée par Mesdames Fencienne Saint Girons-Tu et Véronique Biollay-Kennedy. Durant la séance a eu lieu une discussion et un vote quand au congé du 1er mai, qui sera changé pour le vendredi précédant l'Ascension.

- Séance Projet Quarto du jeu 12.09.2024. La CET de l'Elysée est représentée par Madame Camille Boucarut. La séance est consacrée à l'organisation des assemblées des parents, leur efficacité, la rédaction des invitations et la création de flyers.

- Séance CEL du 25.11.2024 et séance de coordination des présidents du 5.11.2024. La CET de l'Elysée est représentée par Mesdames Catherine Chevallier, Fencienne Saint Girons-Tu, Mariela Muri et Monsieur José Sanchez. Durant la séance a eu lieu une discussion et un vote quand au début des horaires de cours. Le vote est en faveur d'un début d'horaire de cours des 9P-11P fixé à 8h30 au lieu de 7h40 et une pause de midi d'une heure.

- Séance interCET de Floréal-Belvédère-Elysée du vendredi 15.11.2024, en la présence de Madame Barbara de Kerchove, cheffe de service des écoles et du parascolaire. La CET de l'Elysée est représentée par Mesdames Catherine Chevalier, Fencienne Saint Girons-Tu, Camille Boucarut, Claire Dang et Monsieur José Sanchez. Il est fait état du souhait des parents de Floréal de connaître les procédures d'enclassement de leur enfants, de la possibilité de poser des requêtes quand au choix du futur établissement et de le visiter avant la rentrée. Ils souhaitent aussi que l'on fasse le point sur les actions mises en place pour que leurs enfants se sentent accueillis et à l'aise dans leur nouvel établissement. Madame Barbara de Kerchove, présente la procédure d'enclassement selon des critères géographiques très précis et explique qu'il est quasiment inutile de poser une requête à ce sujet. L'enclassement des élèves est communiqué par courrier durant l'été.

- Séance Projet Quarto du 22.01.2025 La CET de l'Elysée est représentée par Madame Fencienne Saint Girons-Tu. La séance est consacrée à l'organisation des assemblées des parents, la communication aux parents et la tenue des assemblées. Madame Saint Girons-Tu parle de la nécessité de pouvoir communiquer avec les parents via mails et de sa demande que la Ville de Lausanne s'en occupe, ce qui est prévu dès la rentrée.

- Séance quart parents des CET de Floréal-Belvédère-Elysée du 24.01.2025. La CET de l'Elysée est représentée par Mesdames Camille Boucarut, Fencienne Saint Girons-Tu et Monsieur José Sanchez. Cette séance est consacrée à l'analyse des souhaits des parents des 6P et des actions à mettre en place, notamment la rédaction d'un FAQ.

4. Adoption du dernier PV. (décision)

Le dernier PV est adopté avec les changements suivants : « les membres présents » est changé pour « des membres présents », « sur proposition de la CET » est enlevé.

5. Établissement d'une règle quand au jour de la semaine choisi pour les séances à venir et de la divulgation des adresses mails lors des communications via internet. (décision)(10')

Établissement d'une règle quand au jour de la semaine choisi pour les séances à venir :

Mesdames Karma Al Azmeh Valluy et Magali Savoye proposent une alternance entre le lundi et le jeudi « comme cela se fait historiquement et dans les autres CET ». Il n'y a pas de vote.

La divulgation des adresses mails lors des communications via internet est adopté par vote à l'unanimité.

6. Projet : *accueil des 7P* et vote. (Décision) (CC, JS, CB, FSGT) (20')

Le projet est adopté par vote et à l'unanimité suite à une brève présentation des instigateurs et discussion.

Madame Camille Boucarut est en faveur de l'organisation d'un rallye et Madame Fencienne Saint Girons-Tu d'un évènement qui aurait lieu à la rentrée. Une charge de travail importante freine le projet du rallye.

Des interrogations concernant le calendrier, la tension géographique et la possibilité d'organiser des visites (APEMS, bibliothèque) lors du jeudi précédant la rentrée, impliquant parents et élèves, sont soulevées.

Il a été décidé de rechercher de nouvelles idées et de privilégier une approche plus légère (par exemple, une journée portes-ouvertes éventuellement couplée avec une visite de l'APEMS).

Un sous-groupe constitué de Mesdames Camille Boucarut, Claire Dang, Giada Pratali et Fencienne Saint Girons-Tu est constitué. Il se réunira la première fois le 6 mars prochain à 12h.

7. Projet : *alimentation des élèves (au Collège)*. (JS, FSGT) (20')

Madame Claire Dang remercie Madame Fencienne Saint Girons-Tu pour avoir permis à l'APEM d'accéder au rapport « Alimentation et durabilité à l'adolescence » conduit auprès des Collège d'Entre-Bois et de l'Elysée par le département de Psychologie de l'Université de Lausanne. Elle dit qu'il lui est très utile et qu'il l'aidera dans les actions et les décisions à prendre quand aux repas des élèves de l'Elysée.

Il s'ensuit une discussion sur le projet, jugé intéressant mais non prioritaire. Il a été décidé qu'il ne sera pas inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

8. Projet : *fête d'anniversaire de la structure musique-école.* (JS, FSGT)* (3')

Le projet est abandonné.

9. Tour de table des autres projets possibles : *prix CET, conférence…* (2')

Le prix CET est maintenu en tant que projet possible. Il servirait à récompenser notamment les élèves qui se distingueront par leur participation dans les événements organisés par la CET.

Le projet de conférence avec Madame Françoise Piron est abandonné.

Madame Catherine Chevalier annonce la journée pédagogique avec l'intervention d'un conférencier : Monsieur Bernard André.

10. Désignation des membres du bureau et du / de la délégué·e quart professionnel au Conseil des Établissements Lausannois. (décision)(10')

La désignation des membres du bureau requiert la présence des quatre quarts. En l'absence du quart communal la désignation des membres du bureau est reporté à la prochaine séance.

Le quart professionnel demande à ce que la désignation de leur délégué·e au Conseil des Établissements Lausannois soit lui aussi reporté à la prochaine séance.

11. Prochaine séance du CET: date, heure et lieu. (décision)

La prochaine séance est fixée au 10 avril 2025 à 18h30 à l'Atrium de l'EPS Elysée.

12. Divers et propositions individuelles.

Il n'y a pas de divers et de propositions individuelles.

La séance se termine le 6 février 2025 à 20h43

Date : le 23 mars 2025

Signature: Fencienne Saint Girons-Tu

Fonction : Présidente ad intérim